



COMMUNE DE LABROUSSE
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal
du 23 décembre 2024 à 20h30

Le 23 décembre 2024, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 11 décembre 2024, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 12

Présents : Mmes AMARAL Emmanuelle ; CHASSAGNE Chrystel ; Mme MALGOUZOU Nathalie ; PUYBOUFFAT Delphine ; TOURLAN Anne .

Mrs THER Benoit; NOEL Géraud ; Nicolas LAMOUREUX; BADUEL Sébastien ; OUSTRY Michel ; Thierry DAUDE ; PRADAL Gérard.

Absents : Mrs BRUEL Marcel ; AURATUS Eric.

Pouvoirs : aucun.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme Anne TOURLAN est désignée pour remplir cette fonction.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2024 qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

EMPLOIS PERMANENTS

Les conseillers municipaux ont pris connaissance du tableau des effectifs à la date du 28 novembre 2024, 9 agents sont présents, du fait du temps partiel de certains agents cela représente 5,97 ETP. 8 sont en catégorie C, 1 seul est en catégorie B.

SUBVENTIONS SCOLAIRES

2 établissements scolaires du second degré (collège de La Ponétie, MFR) sollicite la commune pour l'attribution d'une subvention afin de financer un projet culturel ou une formation, cela concerne 3 élèves.

Le conseil municipal décide d'attribuer une aide de 50€ par élève.

ACQUISITION MATÉRIEL

Suite au décès d'un particulier la famille met en vente du matériel (*gyrobroyeur, remorque benne*), du fait du bon état de celui-ci son acquisition aurait un sens pour la commune en fonction du coût.

Le conseil municipal se dit favorable à cette acquisition en fonction de l'exigence des vendeurs.

AMÉNAGEMENT

Le regroupement des bacs de collecte d'ordures ménagères au carrefour du CD 6 ET CD 8 pose un problème de sécurité aux usagers en termes de stationnement sécurisé.

Une réunion sera organisée avec les responsables de CABA et du Département afin d'améliorer cette situation.

MAYOTTE

En coordination avec l'AMF 15, le conseil municipal décide d'attribuer une aide exceptionnelle de 200€ au profit des sinistrés du département de Mayotte.

PHOTOVOLTAÏQUE

Le SDEC 15 (*Syndicat D'Énergie du Cantal*) va réaliser une étude sur l'intérêt économique d'une installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux (*salle polyvalente, mairie*).

ECOLE

L'association ÉNERGIE 15 va réaliser une étude sur les possibilités envisageables en termes de moyen de chauffage et d'isolation thermique du bâtiment de l'école, un compte-rendu sera effectué auprès du conseil municipal par le chargé de l'étude.

CABA

Chrystel CHASSAGNE a participé à la commission environnement 03 décembre, elle en fait le compte-rendu aux membres du conseil municipal présents.

CCAS

49 personnes ont participé au repas du 01 décembre à la salle polyvalente préparé par Pierre MALGOUZOU cuisinier de la cantine.

37 colis ont été distribués auprès des bénéficiaires n'ayant pas participé au repas.

Séance levée à 22 h 30